



# COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 16 février 2022



## SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT

### La SCP et SERGIES s'associent pour développer un projet ambitieux et innovant d'ombrières photovoltaïques de canal.

Avec un potentiel aujourd'hui évalué à 40 MWc, la couverture par des installations photovoltaïques des canaux de la concession hydraulique régionale du canal de Provence, représente un axe de développement important pour la SCP. C'est pourquoi, la Société a souhaité s'associer à un partenaire expert du domaine du photovoltaïque, la Société SERGIES. Ce partenariat aura vocation à développer, financer, réaliser et exploiter de façon conjointe 4 ombrières photovoltaïques sur le canal de Provence et, à terme, de commercialiser ce type d'installation pour d'autres maîtres d'ouvrages en France. Pour se faire, une SAS détenue à 50 % par SERGIES et à 50 % au maximum par SCP - Energies Renouvelable et Développement Territorial, filiale de SCP, sera créée pour porter l'ensemble des projets.

#### Historique du projet

Un premier prototype d'une installation photovoltaïque de 36 kWc au-dessus d'un tronçon du canal de Provence a été réalisé en 2016 sur la commune de Rians (83), dans le cadre d'un programme de R&D sur 2 ans mené conjointement entre la SCP et le CEA Cadarache. L'objet principal de ces essais était d'étudier le refroidissement des panneaux photovoltaïques et son impact sur le rendement de production, mais cela fut aussi l'occasion d'envisager une couverture plus étendue des canaux sans refroidissement des panneaux.

Afin de poursuivre cette démarche de valorisation du foncier des canaux par des installations photovoltaïques, la SCP souhaite aujourd'hui développer une première tranche de ce type d'installation sur 4 tronçons du canal de Provence pour un potentiel d'environ 12 MWc. Dans ce contexte, un appel à projet a été lancé début 2021 afin de sélectionner un partenaire développeur, professionnel du domaine photovoltaïque. La société SERGIES a ainsi été retenue fin 2021.

#### Caractéristiques du projet

Le projet sera développé, financé et exploité conjointement par la SCP et SERGIES. La SCP aura en charge le pilotage du dimensionnement des aménagements et équipements en lien avec le canal, en particulier les études de sol et les ancrages. SERGIES assurera le pilotage des études en lien avec les ombrières photovoltaïques et les équipements électriques associés.

Les ombrières photovoltaïques se situeront sur des tronçons du canal de Provence situés sur 3 communes distinctes : Venelles (13), Rians (83) et Signes (83). Au total la longueur équipée sera de 5420m avec une production totale estimée à 19GWh. Le choix du type de structure par canal sera dicté par l'intégration paysagère et l'équilibre technico-économique des installations photovoltaïques.



La société SERGIES et la SCP ont d’ores et déjà identifiées les contraintes réglementaires et d’exploitation liées à l’installation d’ombrières photovoltaïques sur les canaux afin qu’elles soient prises en compte dans la solution qui sera déployée.

## Stratégie de développement et RSE

Ce projet s’inscrit dans les stratégies de développement des deux sociétés. Pour SERGIES, il entre dans sa dynamique de développement de nouveaux projets afin d’atteindre un objectif ambitieux de 1 000 GWh produits en 2035. Le développement de ce type de projets innovants sur des terrains déjà anthropisés permet de surcroît à la Société de garantir une absence de conflit d’usage.

La SCP quant à elle, affirme via ce projet sa volonté d’accroître sa production d’énergies renouvelables, que ce soit en valorisant le potentiel du patrimoine de la concession hydraulique régionale, ou en participant à des sociétés de projets en partenariat avec des acteurs du territoire. L’objectif a ainsi été fixé à horizon 2025 de produire autant d’énergie propre et renouvelable que sa consommation moyenne annuelle, soit 40 GWh.

Les deux sociétés ont aussi pris soin que ce projet d’ombrières de canal s’inscrive tout particulièrement dans leurs politiques RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) et réponde à leurs objectifs respectifs. Le partenariat va leur permettre de mutualiser leurs compétences et expertises en développant une solution s’inscrivant dans l’adaptation au changement climatique.

## En savoir plus sur la SCP et SERGIES

**La SCP :** Depuis plus de 60 ans, la SCP est au service et à l’écoute des territoires et de leurs acteurs pour leur proposer des solutions et des infrastructures adaptées au changement climatique dans le domaine de l’eau et des énergies renouvelables. En tant que concessionnaire de la Région Sud, elle gère le patrimoine hydraulique régional exceptionnel du canal de Provence et mobilise principalement l’eau du Verdon pour l’acheminer et la distribuer sur l’ensemble du territoire provençal. Elle alimente en eau brute, partiellement ou en totalité, 2 millions d’habitants, soit 40 % de la population de Provence-Alpes-Côte d’Azur, 1 700 entreprises, 165 communes, 6 000 exploitations agricoles et 2 000 poteaux et postes incendie. La SCP s’investit en région provençale pour sécuriser et économiser la ressource en eau, tout en assurant le service de l’eau pour tous les usages (industriels, ruraux et urbains). Elle innove et déploie des solutions originales au niveau régional qu’elle peut ensuite transposer au niveau national et à l’international, où elle développe aussi ses activités. Partenaire actif d’un écosystème riche, la Société privilégie une approche collective pour répondre de manière efficiente aux nouveaux enjeux et faciliter les transitions. Elle multiplie aussi les synergies avec ses partenaires, afin d’inclure dans ses projets les hautes technologies, le digital et le développement des énergies renouvelables.

Retrouvez la SCP sur [canaldeprovence.com](https://canaldeprovence.com), [Facebook](#), [Instagram](#) et [LinkedIn](#) !



**SERGIES** : Filiale à 100 % du Groupe SORÉGIES, est un acteur public majeur de la production d'énergies renouvelables en Nouvelle-Aquitaine. Créée en 2001 par la volonté des 265 communes adhérentes au Syndicat ÉNERGIES VIENNE, SERGIES met tout son savoir-faire au service des énergies vertes par l'aménagement et l'exploitation des moyens de production décentralisés, ainsi que par la promotion de la maîtrise de la demande en énergie.

Installée à Poitiers, SERGIES se positionne comme l'investisseur local qui agit pour un développement maîtrisé et concerté de ses projets de production d'énergie d'origine renouvelable. L'entreprise compte déjà de nombreuses réalisations à son actif :

- 14 parcs éoliens exploités sur toute la France (128 MW),
- Plus de 45 ha de panneaux photovoltaïques exploités (90 MW),
- L'équivalent de la consommation électrique de 220 000 habitants hors chauffage (*1 800 kWh/habitant*)
- 119 000 tonnes de CO<sub>2</sub> économisées annuellement (300 g de CO<sub>2</sub>/kWh).

Ces réalisations permettent une production effective de 414 GWh/an d'énergies renouvelables, qui représentent 49.2 % de la consommation des clients résidentiels du territoire du Syndicat ÉNERGIES VIENNE. Ce taux est à rapprocher de l'objectif de la loi sur la transition énergétique, qui est d'atteindre au niveau national, 40 % d'énergie renouvelable électrique en 2030.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.sergies.fr](http://www.sergies.fr) ou suivez nos actualités sur [LinkedIn](#) !

## Contacts presse

---

- > **Julien Rubio**, Chargé de communication, Société du Canal de Provence  
Tél. : 04 42 66 73 11 - Mobile : 06 74 69 29 77 - [julien.rubio@canal-de-provence.com](mailto:julien.rubio@canal-de-provence.com)
- > **Typhaine Buors**, Responsable communication, Groupe SORÉGIES  
Mobile : 06 10 73 65 25 - [typhaine.buors@soregies.fr](mailto:typhaine.buors@soregies.fr)
- > **Claire Braban-Ticchi**, Directrice Générale Adjointe, Société SERGIES  
Tél. : 05 49 44 79 30 – Mobile : 06 34 99 02 38 - [Claire.braban-ticchi@sergies.fr](mailto:Claire.braban-ticchi@sergies.fr)